

Montréal, le 3 décembre 2013

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Tous les participants

**Objet :** Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour  
l'année tarifaire 2014-2015  
Dossier de la Régie : R-3854-2013

---

L'audience dans le dossier cité en objet se tiendra de **9 h à 15 h, du 6 au 18 décembre 2013 (19 et 20 décembre 2013, si requis), dans la salle Krieghoff** des bureaux de la Régie à Montréal.

À ces fins, nous vous transmettons, avec la présente, le calendrier de l'audience pour l'ensemble de ces journées, préparé à la lumière des informations transmises par tous les participants.

La Régie vous informe qu'elle a apporté certains ajustements à la présentation de la preuve du Distributeur :

- La composition du panel 3 est réaménagée afin de couvrir : Prévision des ventes, approvisionnements et efficacité énergétique (M. Marcel Côté, M. Hani Zayat, M. Stéphane Dufresne, Me François G. Hébert) ;
- La composition du panel 4 est réaménagée afin de couvrir : Tarifs, conditions de service et répartition du coût de service (M. Marcel Côté, M. Claude Pedneault, M. Rémi Dubois, Me François G. Hébert) ;
- Les questions portant sur la pièce HQD-12, document 3, en ce qui a trait notamment aux frais liés à l'alimentation électrique seront maintenues au panel 4. Par conséquent, M. Rémi Dubois, participera aux panels 2 et 4.

La Régie précise au RNCREQ qu'elle préfère qu'il présente son argumentation oralement, tel qu'indiqué au calendrier.

La Régie rappelle qu'elle s'attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité, dans la mesure du possible, afin de tenir compte des imprévus qui peuvent survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains intervenants pourraient être appelés à présenter leur preuve ou leur argumentation plus tôt que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as  
p.j.